

Sommaire

PREMIÈRE « CONFÉRENCE LOUIS FAVOREU »

Aurélie Duffy-Meunier, *Propos introductifs*

Alain Juppé, *L'héritage de Montesquieu: la séparation des pouvoirs sous l'angle de la justice constitutionnelle*

ÉTUDES

Élise Fraysse, « *Les Français établis hors de France sont représentés à l'Assemblée nationale et au Sénat.* » Retour(s) sur la révision constitutionnelle de 2008

Antonin Gelblat, *Un référendum d'initiative partagée... avec le Gouvernement ?*

Marc Guerrini, *Le contentieux constitutionnel des dispositions législatives interprétées conformément aux engagements internationaux de la France*

Nicolas Paris, *Les constitutions Grévy*

Errol Toni, *La Constitution invisible de la République du Bénin*

CHRONIQUES

Chronique d'actualités politiques et constitutionnelles françaises, Valentin Gazagne-Jammes, Florent Tap

Jurisprudence du Conseil constitutionnel

I – Commentaires des décisions

Décision n° 2021-817 DC du 20 mai 2021, *Loi pour une sécurité globale préservant les libertés*, Marc-Antoine Granger ; décision n° 2021-818 DC du 21 mai 2021, *Loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion*, Véronique Bertile ; décision n° 2021-922 QPC du 25 juin 2021, M. Jérôme H. [Absence de publicité de la décision d'interdiction temporaire d'exercice des fonctions prononcée à l'encontre d'un magistrat du siège], Léo Griffaton-Sonnet

II – Chronique de jurisprudence QPC en matière pénale

Décision n° 2021-933 QPC du 30 septembre 2021, M^{me} Saadia K. [Diffusion d'enregistrements ou de documents portant sur des paroles ou des images présentant un caractère sexuel], Nicolas Catelan ; décision n° 2021-896 QPC du 9 avril 2021, M. Alain P. [Infractions d'outrage et d'injure publique], décision n° 2021-895/901/902/903 QPC du 9 avril 2021, M. Francis S. et autres [Information de la personne mise en examen du droit qu'elle a de se taire devant la chambre de l'instruction], décision n° 2021-894 QPC du 9 avril 2021, M. Mohamed H. [Information du mineur du droit qu'il a de se taire lorsqu'il est entendu par le service de la protection judiciaire de la jeunesse], décision n° 2021-920 QPC du 18 juin 2021, M. Al Hassane S. [Information du prévenu ou de l'accusé du droit qu'il a de se taire devant les juridictions saisies d'une demande de mainlevée du contrôle judiciaire ou de mise en liberté], décision n° 2021-934 QPC du 30 septembre 2021, M. Djibril D. [Information du prévenu du droit qu'il a de se taire devant le juge des libertés et de la détention appelé à statuer sur des mesures de contrôle judiciaire ou d'assignation à résidence dans le cadre de la procédure de convocation par procès-verbal], décision n° 2021-935 QPC du 30 septembre 2021, M. Rabah D. [Information de la personne mise en examen du droit qu'elle a de se taire devant le juge des libertés et de la détention appelé à statuer sur une mesure de détention provisoire dans le cadre d'une procédure d'instruction], Méryl Recoillet ; décision n° 2021-930 QPC du 23 septembre 2021, M. Jean B. [Recours à la géolocalisation sur autorisation du procureur de la République], Jean-Baptiste Perrier ; décision n° 2021-929/941 QPC du 14 septembre 2021, M^{me} Mireille F. et autre [Limitation des droits des parties en fin d'information judiciaire en matière d'injure ou de diffamation publiques], décision n° 2021-900 QPC du 23 avril 2021, M. Vladimir M. [Purge des nullités en matière criminelle], décision n° 2021-926 QPC du 9 septembre 2021, M. Gaston F. [Exclusion de l'application immédiate de dispositions relatives à la prescription de l'action publique], Sébastien Fucini ; décision n° 2021-918 QPC du 18 juin 2021 M. Emmanuel R. [Recours contre une ordonnance de refus d'homologation], Jean-Baptiste Perrier ; décision n° 2021-909 QPC du 26 mai 2021, M^{me} Line M. [Impossibilité d'obtenir devant le tribunal de police la condamnation de la partie civile pour constitution abusive], Méryl Recoillet ; décision n° 2021-911/919 QPC du 4 juin 2021, M. Wattara B. et autres [Utilisation de la visioconférence sans accord des parties devant les juridictions pénales dans un contexte d'urgence sanitaire II], Sébastien Fucini ; décision n° 2021-899 QPC du 23 avril 2021, M. Henrik K. et autres [Droits des propriétaires tiers à la procédure de confiscation de patrimoine prévue à titre de peine complémentaire des infractions de proxénétisme et de traite des êtres humains], décision n° 2021-932 QPC du 23 septembre 2021, Société SIMS Holding agency corp et autres [Droits des propriétaires tiers à la procédure de confiscation des biens prévue à titre de peine complémentaire de certaines infractions], décision n° 2021-925 QPC du 21 juillet 2021, M. Ryan P. [Double degré de juridiction pour l'examen d'une requête en confusion de peines], décision n° 2021-905 QPC du 7 mai 2021, Section française de l'observatoire international des prisons [Procédure d'exécution sur le territoire d'un autre État membre de l'Union européenne d'une peine privative de liberté prononcée par une juridiction française], Nicolas Catelan ; décision n° 2021-898 QPC du 16 avril 2021, Section française de l'observatoire international des prisons [Conditions d'incarcération des détenus II], Méryl Recoillet

Droit électoral

Léo Garcia, *Modernisation, sécurisation, participation du scrutin présidentiel : entre bon sens, excès de prudence et paradoxes. La loi organique portant diverses mesures relatives à l'élection du président de la République du 29 mars 2021*

Droit constitutionnel étranger

Alessandro Lauro, *Le parlementaire en tant que « pouvoir de l'État » : une évolution récente de la jurisprudence constitutionnelle italienne*
Étienne C. Lekene Donfack, Éric M. Ngango Youmbi, Érysthe W. Tsolefack Awafa, *Chronique de la jurisprudence du Conseil constitutionnel camerounais (2018 à 2020)*

Laurent Léothier, *Le remembrement du parlementarisme minoritaire suédois. Le legs de la crise ministérielle de juin 2021*

Supplément électronique disponible sur www.cairn.info

Delphine Édith Adouki Emmanuel, *La lustration dans le constitutionnalisme africain*

Pierre Esplugas-Labatut, Marie Bros, *Le mariage de l'abstention et de la sincérité du scrutin : une union... prudente et à trois !*

Au sommaire du n° 130

Les 50 ans de la décision du Conseil constitutionnel *Liberté d'association* (Lyon, 24 juin 2021) Philippe Blachère, Laurent Eck, Benjamin Lecoq-Pujade, Aïda Manougian, David Mongoin, Mathilde Philip-Gay, Dominique Rousseau, Christophe Roux

